



DIALOGUE POLITIQUE PORTANT SUR LES POLITIQUES ET LES STRATÉGIES

L'initiative de l'UE dans le domaine de l'eau fixe le cadre des activités dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement. Concernant quatre régions (l'Afrique; l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale; la Méditerranée; et l'Amérique latine), cette initiative se concentre sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de l'eau. Elle tire parti de la force et des voix combinées des membres de l'UE et de la Commission pour élargir la participation d'autres donateurs, notamment les gouvernements des pays partenaires, les groupes de la société civile, les autorités locales et les opérateurs dans le domaine de l'eau. Elle vise à:

- améliorer la prise de conscience de l'opinion publique et du monde politique;
- promouvoir l'élaboration de politiques et de stratégies nationales dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement;
- attirer de nouveaux financements pour des projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement.

En Éthiopie, l'initiative contribue à réunir des fonctionnaires, des groupes de la société civile, des entrepreneurs privés et des donateurs afin d'élaborer des stratégies dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, notamment des stratégies de financement, dans le cadre d'un processus national ouvert et transparent. L'initiative soutient le programme d'accès universel du gouvernement, qui vise à fournir un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2012.



FINANCEMENT DE PROJETS VISANT À FACILITER LA RÉALISATION D' ACTIONS

À la suite de l'initiative de l'UE dans le domaine de l'eau, un fonds de 500 millions d'euros a été créé (la «Facilité pour l'eau»), destiné à fournir et à faciliter les investissements dans les services liés à l'eau et à l'assainissement en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. De 2004 à 2007, 177 projets ont été soutenus. Ils devraient permettre d'offrir un meilleur accès à l'eau à 20 millions de personnes, un meilleur accès à l'assainissement à 9 millions de personnes et une éducation en matière de santé et d'hygiène à 7 millions de personnes d'ici 2010. Un fonds (la «Facilité d'investissement») a aussi été créé pour financer les projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement dans les pays limitrophes de l'UE.

En Tanzanie, la société civile travaille dans 12 communautés avec les élus locaux et d'autres partenaires pour fournir des puits et des pompes à 34 000 personnes. Le projet de 3 millions d'euros apporte un meilleur assainissement en fournissant 2 000 latrines privées et 320 latrines publiques à 9 000 personnes. Une éducation à la santé et à l'hygiène est apportée à 14 000 personnes.

DIALOGUE POLITIQUE ET FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Le partenariat UE-Afrique pour les infrastructures constitue le cadre du dialogue politique relatif au développement et au financement des infrastructures hydrauliques et des institutions dans le domaine de l'eau chargées de la gestion des eaux transfrontières. Le partenariat porte sur la gestion des bassins transfrontières, les programmes de préparation aux inondations, la connaissance et la surveillance des ressources en eau pour une meilleure gestion de l'eau et des infrastructures régionales durables dans le domaine de l'eau.

Un fonds fiduciaire pour les infrastructures facilite l'obtention de financements supplémentaires pour le développement des infrastructures en mêlant des aides non remboursables de l'UE à des prêts de la Banque européenne d'investissement et d'autres institutions de financement du développement européennes et africaines.

DE L'EAU POUR TOUS

Réalisation des objectifs du Millénaire

Coopération au développement de l'Union européenne

dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

Commission Européenne
Direction générale du Développement
et des relations avec les États d'Afrique,
des Caraïbes et du Pacifique

Adresse postale
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles

Fax
+ 32 2 299 25 25

E-mail
DEV-A4-FMB@ec.europa.eu

Internet
<http://ec.europa.eu/development>

© Photos:
DG DEV, EuropeAid, World Bank, Panos.

LA CRISE mondiale de l'eau

Le monde affronte une crise de l'eau. L'absence d'eau et de services d'assainissement adéquats constitue l'une des principales causes de la pauvreté, de la malnutrition et de la mortalité. Les pénuries d'eau menacent également d'aggraver les tensions et les conflits entre les pays utilisateurs et les pays riverains.

Près d'1,1 milliard de personnes, soit environ un cinquième de la population mondiale, n'ont pas accès à une eau potable saine. N'ayant d'autre choix que d'utiliser l'eau provenant d'étangs sales ou de rivières polluées, ils passent jusqu'à six heures par jour à transporter de l'eau au lieu d'aller travailler ou d'aller à l'école. L'eau sale engendre également des maladies, telles que la diarrhée, la tuberculose et le choléra.

UNE GRANDE TRAGÉDIE HUMAINE

L'accès à une hygiène de base est tout aussi important, pourtant, environ 2,6 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale, ne disposent pas de toilettes décentes. Il en résulte que plus de 4 500 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour de maladies qu'il serait possible d'éviter. La pénurie d'eau dessèche les récoltes et les champs irrigués, tue le bétail et les animaux d'élevage, paralyse les petites et moyennes entreprises par des coupures d'électricité dues à l'insuffisance des ressources hydroélectriques et détruisent des écosystèmes aquatiques fragiles.

NOTRE DÉFI EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE XXI^e SIÈCLE

Sans eau, il ne peut y avoir de développement. La résolution de cette crise est l'un des plus grands défis du siècle en matière de développement humain. Le changement climatique aggrave la crise. Les inondations, les sécheresses et les pénuries d'eau sont encore plus fréquentes dans de nombreux pays en développement où les ressources en eau sont déjà rares. La croissance démographique, l'urbanisation rapide et le développement économique augmentent fortement la demande en eau alors que les ressources sont limitées.

L'Union européenne s'engage à soutenir les pays en développement pour qu'ils investissent en faveur d'une gestion durable et d'un développement intégré des ressources en eau.



RÉALISER les OMD

La pauvreté, la maladie et la mortalité sont liées à l'approvisionnement en eau saine, qui représente un immense défi en matière de développement humain. En l'an 2000, les dirigeants de 189 pays ont approuvé les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), afin de réduire la pauvreté dans les pays en développement. Ces objectifs couvrent deux cibles concernant l'eau et l'assainissement: la réduction de moitié d'ici 2015 du pourcentage de personnes n'ayant aucun accès durable à une eau potable saine et à une hygiène de base. Aucun des OMD ne peut être atteint sans progrès significatif en ce qui concerne l'accès à une eau potable saine et à une hygiène de base.

L'EUROPE SE SOUCIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'UE (les 27 États membres et la Commission européenne) dépense environ 1,5 milliard d'euros chaque année pour des programmes dans les domaines de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement, ce qui en fait le principal bailleur de fonds. La politique de développement de l'UE repose sur trois priorités:

- La fourniture d'un accès universel à une eau potable saine et à des conditions d'assainissement appropriées, afin de réduire la pauvreté, d'améliorer la santé publique et d'accroître les moyens de subsistance;
- La création et le renforcement d'organisations et d'infrastructures de gestion durable et équitable des fleuves, lacs et eaux phréatiques transfrontières;
- La coordination de la répartition équitable, durable et appropriée de l'eau entre les différents utilisateurs.

DE L'EAU pour tous

La Commission européenne s'emploie à aider les pays en développement à atteindre les cibles des OMD dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Objectif 1 RÉDUIRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

L'absence d'eau salubre et d'un assainissement approprié constitue l'une des principales causes de pauvreté et de malnutrition. L'amélioration de la gestion des ressources en eau et de l'accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement dynamise la croissance économique des pays et contribue à réduire la pauvreté.

Objectif 2 ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Environ 113 millions d'enfants d'âge scolaire, dont 60 % de filles, ne vont pas à l'école. De nombreux enfants, surtout les filles en milieu rural, doivent aller chercher et transporter de l'eau pour leur famille au lieu d'aller à l'école.

Objectif 3 PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

L'absence d'eau salubre, une mauvaise hygiène et un mauvais assainissement touchent particulièrement les femmes et les filles qui supportent le poids de la collecte de l'eau et doivent s'occuper des membres de leur famille victimes de maladies causées par l'insalubrité de l'eau.

Objectif 4 RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE

Chaque année, environ 10,1 millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans, principalement de maladies qui pourraient être évitées. Une eau polluée, une hygiène médiocre et l'absence d'assainissement sont responsables de la plupart des décès d'enfants, environ 4 900 chaque jour.

Objectif 5 AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE

Dans les pays en développement, les mères ont une chance sur 48 de mourir pendant l'accouchement. Une eau non salubre et une mauvaise hygiène constituent un grand danger pour les mères pendant et après l'accouchement.

Objectif 6 COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Une eau potable salubre, un assainissement adéquat et une bonne hygiène sont indispensables pour le traitement des maladies et la prévention de leur dissémination.

Objectif 7 ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Cet objectif traite directement de la nécessité d'une gestion durable des ressources en eau, de la fourniture d'une eau salubre et d'un assainissement adéquat, ainsi que de mesures visant à réduire le nombre de personnes habitant dans des taudis.

Objectif 8 METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

Un partenariat mondial offre des possibilités aux parties prenantes d'œuvrer ensemble à la réalisation des OMD. L'UE a adopté un calendrier pour son aide au développement, qui prévoit que celle-ci atteindra l'objectif fixé par les Nations unies de 0,7 % du RNB d'ici 2015. Au moins la moitié de cette augmentation du volume de l'aide ira à l'Afrique.



L'EUROPE répond à la crise avec un cadre intégré

La Commission européenne combine un soutien politique et financier pour renforcer la capacité des pays en développement à répondre à la crise mondiale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Dans un cadre d'action intégré, la Commission européenne et les États membres de l'UE travaillent ensemble en vue d'améliorer l'efficacité de leur aide au développement et coopèrent avec d'autres donateurs et parties prenantes, en veillant à la complémentarité des différents instruments

PROGRAMMES DE SOUTIEN NATIONAUX ET RÉGIONAUX

La Commission européenne aide les gouvernements des pays en développement à gérer les besoins en matière d'eau et d'assainissement dans la plupart des régions du monde, notamment en Asie et en Amérique latine, en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique. Elle soutient également des projets dans le bassin méditerranéen et le long de la frontière orientale de l'Europe.

La Commission européenne soutient les programmes de développement et de gestion des ressources en eau régionales dans les bassins hydrographiques transfrontières en Afrique.

La distribution et l'utilisation de l'eau du Nil ont longtemps été une source de tension politique et de conflit. Avec d'autres donateurs, la Commission européenne aide les 10 pays riverains du bassin du Nil à gérer équitablement, pacifiquement et durablement les ressources en eau qu'ils partagent via un programme de vision partagée.